



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à l'arrêté préfectoral **R02-2023-02-10-00001 du 10 février 2023**, le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique pour une demande d'autorisation environnementale unique pour l'extension des installations de stockage et de vieillissement de rhum agricole implantée sur le territoire de la commune du Macouba, au lieu-dit « Habitation Bellevue », présentée par la société JM Rhum – SAS Héritiers Crassous de Médeuil (HCM).

L'enquête publique concerne également le territoire de la commune de Basse-Pointe.

Cette enquête publique d'une durée de 31 jours, se déroulera **du 21 mars 2023 au 20 avril 2023 inclus** à la mairie du Macouba, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des services.

M. Didier Gilbert CAMY, désigné en qualité de commissaire enquêteur, par décision N° E23000001/97 du 17 janvier 2023 du tribunal administratif de la Martinique, procédera à l'ouverture de l'enquête publique, le 21 mars 2023 et siègera à la mairie du Macouba, siège de l'enquête publique, aux dates et heures ci-après :

- Mardi 21 mars 2023 de 8h à 12h – Ouverture et permanence
- Jeudi 30 mars 2023 de 8h à 12h – Permanence
- Lundi 3 avril 2023 de 8h à 12h – Permanence
- Jeudi 13 avril 2023 de 8h à 12h – Permanence
- Jeudi 20 avril 2023 de 8h à 12h – Permanence et clôture

Un dossier sera également déposé à la mairie de Basse-Pointe.

Le public peut prendre librement connaissance du dossier d'enquête publique et peut consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet au sein de la mairie du Macouba et de Basse-Pointe. Il peut les adresser par courrier au commissaire enquêteur, en mairie du Macouba et de Basse-Pointe, ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique : enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr. Ces observations seront annexées au registre d'enquête publique. Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-après : <http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr> rubrique « Participation du public/Enquêtes publiques 2023 » ainsi qu'en mairie du Macouba et de Basse-Pointe.

La personne responsable du projet est M. Emmanuel BECHEAU, Directeur de la SAS Héritiers Crassous de Médeuil. Toute information devra être demandée à Mme Fanny POU GEOISE - Tél : 06 96 21 87 58 – fanny.pougeoise@gbh.fr

Les frais de publicité, d'affichage ainsi que l'indemnisation du commissaire enquêteur sont à la charge de la SAS Héritiers Crassous de Médeuil.

Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus d'une part, à la disposition du public en mairies du Macouba et de Basse-Pointe, ainsi qu'à la DEAL Martinique aux jours et heures habituels d'ouverture et d'autre part, publiés sur le site internet de la DEAL : <http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr> rubrique « Participation du public/Enquêtes publiques 2023 ».

Schoelcher, le 17 FEV 2023
Le Directeur de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Jean-Michel MAURIN